



Syndicat mixte Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés  
(Siren : 258700251)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Limoges
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	24/04/1997
Date d'effet	24/04/1997

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Alain AUZEMERY

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	19, rue Cruveilhier - BP13-114
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87031 LIMOGES CEDEX
Téléphone	05 55 12 12 87
Fax	
Courriel	SYDED.87@wanadoo.fr
Site internet	www.SYDED87.org

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	133 962
Densité moyenne	31,47

## Périmètres

Nombre total de membres : 13

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Magnac-Bourg (218708808)	1 116
87	Moissannes (218709905)	417
87	Pierre-Buffière (218711901)	1 166
87	Vicq-sur-Breuilh (218720308)	1 368

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
87	CC Briance Combade (248719338)	CC
87	CC de Noblat (248719361)	CC
87	CC des Portes de Vassivière (248719353)	CC
87	CC du Val de Vienne (248719288)	CC
87	CC Elan Limousin Avenir Nature (200066512)	CC
87	CC Haut Limousin en Marche (200071942)	CC
87	CC Ouest Limousin (200066520)	CC
87	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de SUD HAUTE VIENNE (258718741)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE (228708517)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Le syndicat a pour objet, la mise en oeuvre du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés. Il exerce :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à titre de compétence commune à l'ensemble des collectivités qui en sont membres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compétence traitement : à ce titre le SYDED assure le traitement, la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent ainsi que l'exploitation "bas de quai" des déchetteries ;</li> <li>En apport volontaire, le SYDED assume : <ul style="list-style-type: none"> <li>*le renouvellement, l'équipement et l'entretien de conteneurs éco-points de stockage temporaire des matériaux ;</li> <li>*la levée des colonnes, le transport, le tri et la valorisation des matériaux collectés.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- à titre de compétence facultative, pour ceux de ses membres qui le décideront : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compétence collecte : à ce titre, le SYDED peut assurer, en lieu et place des collectivités membres qui le décideront par délibération de leur assemblée : <ul style="list-style-type: none"> <li>* la collecte traditionnelle des ordures ménagères et déchets assimilés,</li> <li>* la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en porte à porte,</li> <li>* la gestion des déchetteries "haut de quai" (gardiennage, accueil, entretien...) Le syndicat</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

*aura un objectif de péréquation des coûts du traitement des déchets entre les collectivités adhérentes.*

A la carte : La compétence a été conservée par : Vicq-sur-Breuilh, Communauté de communes Briance Combade, Communauté de communes l'Aurence et Glane Développement, Communauté de communes du Haut Limousin, Communauté de communes Vienne Glane, Communauté de communes des Monts de Châlus, Communauté de communes de la Vallée de la Gorre, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de ST YRIEIX-LA-PERCHE ET NEXON, Communauté de communes du Val de Vienne, DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères de BESSINES SUR GARTEMPE, Communauté de communes du Pays de la Météorite, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transports des Ordures Ménagères du canton de CENTRE BASSE MARCHE, Communauté de communes des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion, Communauté de communes des Portes de Vassivière, Magnac-Bourg, Pierre-Bufferière

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)